

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 14 octobre 2015
(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Jean Pierre GUILLERET - Gilbert TACHON - Sylvie MALESTROIT - Guy ETIENNE – Philippe BIDAN – Angélique ROUTIER - Robert JAMBIN - Paulette GICQUEL - Martine VALLEE - Benoît JAN - Stéphane FOUCAULT - Hervé LE DOUCEN – Katia HUE – Lynda LE PORS - Gwenaëlle PESTEL – Armand BIDAN - Patricia CHOUPEAUX - Stéphanie LE BARS

Absent excusé : André LE TINNIER – pouvoir à Armand BIDAN

Secrétaire de séance : Gwenaëlle PESTEL

Le compte rendu de la réunion du 2 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES TRAVAUX DU GROUPE SCOLAIRE ET DU RESTAURANT SCOLAIRE

En l'absence d'analyse complète des offres, la décision est reportée à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

TRAVAUX DE VOIRIE 2016

La commission « voirie » a proposé un programme de travaux pour 2016. Ils seront intégrés au marché communautaire de la CIDERAL.

AMENAGEMENT DE LA ZONE DE LOISIRS

Approbation de l'esquisse du projet d'aménagement

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, l'esquisse du projet d'aménagement de la zone de loisirs, réalisée par les services techniques de la CIDERAL.

Ce projet prévoit :

- ✓ l'implantation d'un espace de convivialité dans l'enceinte du stade Ernest Mercier.
- ✓ l'aménagement, aux abords immédiats du stade, d'une aire de jeux comprenant un terrain de tennis, un terrain multisports, un skate-park, des allées pour la pétanque et les palets, un espace jeux pour les jeunes enfants.
- ✓ des aménagements de voirie : restructuration des voies de circulation (Rue du Stade et Rue Joseph Dupré jusqu'au carrefour avec la Rue des Tilleuls), création de liaisons piétonnes, implantation de places de parking.

PROJET DE LOTISSEMENT

Approbation de l'esquisse du projet d'aménagement

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'esquisse d'aménagement de la parcelle ZK n° 262, réalisée par Xavier NICOLAS. Le projet prévoit 10 lots avec une desserte par la « Rue de la Croix Jartel » pour 6 lots et une desserte par « L'impasse des Platanes » pour 4 lots.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et discussion sur l'implantation de talus entre certains lots, approuve par 15 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, ce projet d'aménagement.

Nom du lotissement

Le Conseil Municipal dénomme, par 11 voix pour, 4 voix contre et 4 abstentions, ce lotissement « Le lotissement du Clos du Bois ».

RENOVATION D'UN FOYER D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal valide la proposition du SDE pour le remplacement de 2 lanternes d'éclairage public, moyennant une participation communale de 1 680 € TTC.

ALSH - ENTENTE INTERCOMMUNALE

Le Conseil Municipal valide la création d'une entente intercommunale et désigne Jean Pierre GUILLERET, Angélique ROUTIER et Hervé LE DOUCEN pour représenter la commune.

SCHEMA DE MUTUALISATION - COMMUNAUTE DE COMMUNES CIDERAL ET SES 33 COMMUNES

Le conseil municipal valide les propositions du schéma de mutualisation initié par la CIDERAL, à l'exception du point « Ressources humaines ».

PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT DE LA CIDERAL : AVIS DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal valide par 3 voix pour et 16 abstentions, le projet de programme Local de l'Habitat pour la période de 2016 à 2021. :

ASSAINISSEMENT – TARIFS 2015

Part fermière : Abonnement : 26,03 € (-1.06 %)

Le m³ : 0,946 € (-1.15 %)

Part collectivité : (maintien des tarifs 2015) Abonnement : 16,47 €

Le m³ : 1,189 €

UTILISATION DE LA MAISON DES BRUYERES

Le Conseil Municipal autorise l'utilisation de la « Maison des Bruyères » comme suit :

- ✓ Pas de possibilité de cuisiner ni d'utiliser d'appareils électriques.
- ✓ Possibilité pour des associations de l'utiliser en complément de places lors d'une manifestation à la salle ATHENA.

Les conditions de mise à disposition sont les suivantes :

	Particuliers	Associations communales
Horaires	Repas midi : 9 H - 20 H Repas soir : 14 H – 24 H	Repas midi : 9 H – 20 H Repas soir : 14 H – 2 H
Tarifs	<u>Repas midi ou soir</u> Habitants Commune : 60 € Habitants Hors commune : 100 €	Repas midi : 60 € Repas soir : 80 €

BIBLIOTHEQUE : vente de livres

Une opération de désherbage de livres a été réalisée à la bibliothèque. 200 livres ont été retirés de la mise à disposition du public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de mettre ces livres en vente du 2 au 28 novembre 2015 au prix unitaire de 1 €.

FILM DOCUMENTAIRE

Dans le cadre du mois du film documentaire, « L'Or rouge, la bataille du sang », film de Philippe Baron et Mirabelle Fréville, sera diffusé le vendredi 13 novembre 2015 à 20 H 30.

RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'eau et d'assainissement.

SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la proposition de schéma tel que proposé par Monsieur le Préfet, à savoir le regroupement des communautés de communes Hardouinai-Mené, CIDERAL avec intégration de la commune nouvelle de Le Mené (CC du Mené jusqu'au 31 décembre 2015) et des communes de Mûr-de-Bretagne et de Saint-Connec.

Clôture de la séance à 0 H 05.